



Québec, le 10 février 2017

Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE)
901-1550, avenue d'Estimauville
Québec (Québec) G1J 0C1

Madame, Monsieur,

Nous déposons ce court mémoire dans le cadre de la deuxième consultation publique portant sur le projet d'aménagement d'un quai multifonctionnel en eau profonde dans le Port de Québec.

Dans ce mémoire, il sera question des inquiétudes des citoyens du Vieux-Limoilou quant aux impacts des activités présentes et futures ayant lieu sur les terrains du Port de Québec sur leur santé, l'environnement, le patrimoine bâti et leur qualité de vie.

Bien que nous soyons conscients que le processus de l'ACÉE ne permet pas de documenter la situation actuelle, nous formulons tout de même notre souhait que l'Administration portuaire de Québec (APQ) s'engage à mettre en œuvre une solution complète et définitive à la situation d'aujourd'hui avant d'aller de l'avant avec un projet d'agrandissement des installations du port de Québec.

En espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Maxine Dandois-Fafard
Présidente du Conseil de quartier du Vieux Limoilou
Pour le Conseil de quartier du Vieux Limoilou



Conseil de quartier du Vieux Limoilou

Mémoire du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou soumis à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale dans le cadre de la deuxième consultation publique portant sur le projet d'aménagement d'un quai multifonctionnel en eau profonde dans le Port de Québec – Beauport 2020.

Février 2017

Le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier du Vieux Limoilou a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou est notamment appelé à :

- émettre des recommandations sur les projets de modification aux règlements d'urbanisme dans le quartier ou tout projet touchant le quartier qui leur est soumis par la Ville;
- tenir des séances de consultation publique;
- transmettre leur avis au conseil de la ville ou au conseil d'arrondissement sur toute matière concernant le quartier;
- bonifier l'offre de services et contribuer à la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

Le conseil d'administration du conseil de quartier est composé de 11 personnes, dont une conseillère municipale (Suzanne Verreault) sans droit de vote. Le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou représente environ 18 000 citoyens.

Objectifs visés par le mémoire

La position du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou exposé dans ce mémoire est celle de ses membres votants. Dans ce mémoire, il sera question des inquiétudes des citoyens du Vieux-Limoilou quant aux impacts des activités présentes et futures ayant lieu sur les terrains du Port de Québec sur leur santé, l'environnement, le patrimoine bâti et leur qualité de vie.

Commentaires sur l'Étude d'impact environnemental (ÉIE)

1. Eau potable

Nous sommes préoccupés par l'absence d'analyse poussée concernant la protection des sources d'eau potable de la Ville. Nous croyons qu'il serait nécessaire que l'APQ réalise une modélisation de la dispersion du panache de l'effluent en incluant toutes les prises d'eau potable de la Ville de Québec. Même si les risques de contamination ont été définis comme négligeables, cette étude permettrait d'assurer de la sécurité de la population du Vieux-Limoilou tout en réduisant les coûts de traitement des eaux potables et usées pour la Ville.

2. Pollution atmosphérique

Le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou voudrait que l'APQ évalue l'efficacité des nouvelles techniques de transbordement sous couvert en ce qui a trait à l'émission potentielle des

poussières et analyse les impacts de la pollution de l'air sur la santé des citoyens des quartiers environnants si un bris d'équipement survenait lors du transbordement de vrac solide. Dans le même ordre d'idée, nous croyons qu'une étude d'impact sur la santé des citoyens et des employés du port devrait être faite pour les phases de construction et d'exploitation du site. Il nous semble également crucial que l'Administration portuaire de Québec fasse état de la façon dont elle prévoit corriger toute situation de dépassements des seuils de pollutions atmosphériques.

Ensuite, la circulation routière accrue lors des travaux et lors de l'exploitation pourrait avoir des impacts autant sur la sécurité routière qu'en termes d'émission de polluants atmosphériques sur nos citoyens. Ainsi, nous croyons qu'il vaudrait mieux tracer d'avance un trajet pour la circulation lourde pour permettre aux transporteurs de rejoindre les artères principales rapidement afin d'éviter la circulation lourde dans les quartiers résidentiels avoisinants comme le nôtre. De plus, l'ÉIE pourrait inclure une étude de l'augmentation des déplacements quotidiens engendrés par les travailleurs et demander au Réseau de transport de la Capitale (RTC) de desservir le secteur.

Comme d'autres chantiers d'importance (usine de biométhanisation, Hôpital Enfant-Jésus) auraient lieu en même temps que celui du Port, le Conseil de quartier voudrait que l'ÉIE prenne en compte les effets cumulatifs des poussières et des particules sur la santé des résidents des quartiers situés à proximité, ainsi que sur les travailleurs actuels et futurs du Port.

3. Émissions de GES

Comme il y a une différence majeure entre les estimations des émissions de gaz à effet de serre (GES) des futures installations portuaires entre les deux études présentes dans l'ÉIE (l'une prévoit 54 900 tonnes de CO₂e/année et l'autre seulement 4 751), nous aimerions que la méthodologie utilisée dans ces deux études soit éclaircie et expliqué afin de comprendre ce qui a causé cette différence importante entre les estimations.

Conclusion

Étant donné que l'agrandissement du Port de Québec servirait essentiellement à financer la réfection des infrastructures vieillissantes du port actuel, le Conseil de quartier recommande fortement que les activités actuelles susceptibles d'émettre des poussières et des particules dans l'atmosphère soient rénovées afin d'enfin régler la situation actuelle. Bien que nous soyons conscients que le processus de l'ACÉE ne permet pas de documenter la situation actuelle, nous formulons tout de même notre souhait que l'Administration portuaire de Québec (APQ) s'engage à mettre en œuvre une solution complète et définitive à la situation d'aujourd'hui avant d'aller de l'avant avec un projet d'agrandissement des installations du port de Québec.